Envoyé en préfecture le 01/07/2024
Reçu en préfecture le 01/07/2024
Publié le 03/07/2024
ID : 058-215800798-20240626-D2024_101-DE

CLAMECY

République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 26 juin 2024 à 18 h
****

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 19 juin 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU-MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. GATEAU et M. Alain DEDIANNE avaient donné respectivement procuration à M. TEXIER et M. BOURDOUNE.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. PARDANAUD.
Excusés : M. Mickaël DEDIANNE, M. CARVOYEUR.

Secrétaire de séance : Mme Nicole LOISEAU-MONFOURNY.
****

N° 2024-101 : CESSION DE MATÉRIEL À UN AGENT

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE de céder un téléphone portable et un ordinateur, acquis en 2019, à un agent municipal au prix de 150 €.
- DECIDE de la sortie de l'inventaire communal du matériel précité.

Suivent les signatures.

MAIRIE DE CLAMECY (Nièvre)

Nicolas BOURDOUNE
Maire